

CITÉ SCOLAIRE LACASSAGNE

Lycée d'Enseignement Général et Technologique

**LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES
AU CŒUR DE NOS ACTIONS...**

CITÉ SCOLAIRE LACASSAGNE

Lycée et Collège

93, rue Antoine Charial 69425 - Lyon Cedex 03

Tel : 04 72 91 89 00 Fax : 04 72 91 89 09

Site Web: www.lacassagne.elycee.rhonealpes.fr

DIVERSITÉ

Des enseignements de spécialité, optionnels, facultatifs...

Un BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)

en formation initiale ou en alternance (contrat d'apprentissage)

OUVERTURE LINGUISTIQUE ET INTERNATIONALE

Langues vivantes : Anglais, Espagnol, Italien, Allemand, Chinois, Arabe,

Sections européennes anglais et allemand (sous réserve d'acceptation de la demande et du nombre de places disponibles)

Présentation des élèves allophones au DELF (Diplôme d'études en langue française)

Voyages linguistiques, échange franco - allemand, séjour en Chine

OUVERTURE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Ouverture Artistique : Enseignements facultatifs artistiques,

Galerie d'art contemporain le LAC

Langue ancienne : Latin

OUVERTURE CITOYENNE :

Lycée labellisé «éco - responsable»,

Conseil de la Vie Lycéenne,

Maison des lycéens,

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

AMBITION

Préparation au concours des Instituts de Sciences Politiques,

Présentation des élèves au concours général des lycées,

Actions pour l'égalité entre les filles et les garçons

PERSONNALISATION

Accompagnement personnalisé,

Accueil des sportifs de haut niveau,

Orientation renforcée,

Accompagnement médico-social (si besoin)



Proviseur Mme Cournac / **Proviseure adjointe** Mme Belaich

Gestionnaire M. Jean

C.P.E. Mme Delaigue

Vie Scolaire et Absences 04 72 91 89 22

Secrétariat Lycée Mme Moal

Secrétariat de Direction Mme Rivoire



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE, VERS UNE DETERMINATION PROGRESSIVE

Elle associe un **tronc commun** pour tous et un **enseignement optionnel facultatif**, au choix de l'élève, ainsi qu'un **accompagnement renforcé**.

Un tronc commun pour consolider ses savoirs :

- Français
- Histoire-géographie
- Langue vivante A et B*
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- *Anglais, espagnol, allemand, italien, chinois*

Un **enseignement optionnel facultatif**, au choix de l'élève, avec **engagement pour une durée de trois ans** :

- **Un enseignement** au choix parmi :
 - Langues et cultures de l'Antiquité : Latin (non cumulable avec la section européenne)
 - Langue vivante C (chinois ou arabe)
 - Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma audio-visuel ou théâtre
- *Seul l'enseignement optionnel de LCA latin peut être cumulé avec un autre enseignement optionnel suivi par ailleurs.*

Sections européennes anglaises et allemandes
(Sous réserve d'acceptation de la demande et du nombre de places disponibles. (non cumulable avec le latin)

LA CLASSE DE PREMIERE VOIE GENERALE OU TECHNOLOGIQUE, SERIE STMG VERS UNE SPECIALISATION PROGRESSIVE

Le lycée Lacassagne offre au sein de l'établissement, la possibilité, pour l'élève de seconde, de poursuivre soit en voie générale, soit en voie technologique.

La voie générale prépare en deux ans l'élève au baccalauréat général et à la poursuite d'études supérieures, principalement en université ou en classes préparatoires. Outre des enseignements de tronc commun, l'élève choisit trois **enseignements de spécialité** parmi ceux proposés par le lycée Lacassagne :

- Langues, littératures et cultures étrangères/Anglais **Nouveauté**
- Mathématiques **Nouveauté**
- Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques **Nouveauté**
- Sciences économiques et sociales **Nouveauté**
- Physique chimie **Nouveauté**
- Sciences de la vie et de la Terre **Nouveauté**
- Numérique et sciences informatiques (NSI) **Nouveauté**

LA CLASSE DE TERMINALE VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE SÉRIE STMG, VERS UN ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

La voie technologique, série **Sciences et Technologie du Management et de la Gestion**, prépare en deux ans l'élève au baccalauréat technologique ainsi qu'à un objectif de poursuite d'études supérieures vers un BTS ou un DUT suivi éventuellement d'une licence professionnelle.

Pour la voie générale, outre les enseignements du tronc commun, l'élève conserve deux enseignements de spécialité parmi les trois choisis en classe de première afin d'approfondir ses connaissances, d'affiner son projet dans ses domaines de prédilection et de préparer son entrée dans l'enseignement supérieur.

Il peut également ajouter un nouvel **enseignement optionnel**, en plus de ceux suivis depuis la classe de seconde, pour compléter son profil :

- « **Mathématiques expertes** » s'adresse à l'élève qui a choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
- « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse à l'élève qui n'a pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
- *Ouverture en fonction du nombre d'inscrits*

Pour la voie technologique, l'élève de série STMG choisit un enseignement spécifique parmi les deux proposés par le lycée :

- **Ressources humaines et communication**
- **Mercatique (marketing)**

LE BTS NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT (NDRC) UN PAS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En formation initiale ou en alternance, (documentation détaillée sur demande).

POUR TOUS, DES PARCOURS PERSONNALISÉS

- Un test de positionnement en début d'année de seconde pour permettre de connaître les acquis et les besoins de l'élève en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins
- Une aide à l'orientation : découverte de formations, de secteurs professionnels, etc.